

N°17

Date de publication

28/05/2025

Date d'observation

27 mai 2025



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture



Grandes cultures



À retenir cette semaine

- **Orge :**
 - ❖ Fin des observations.
- **Blé :** pas d'observation la semaine prochaine (26-27 mai) mais une dernière observation « bilan » la semaine suivante (2-3 juin)
Cette dernière observation blé ne vise pas à raisonner une lutte contre les maladies (qui sera terminée) mais à faire un bilan de la pression maladies de l'année et à voir si sur certaines parcelles des maladies se développent en fin de cycle malgré les protections fongicides.
- **Maïs :**
 - ❖ Temps instable la semaine dernière avec des températures fraîches qui ont freiné le développement du maïs. Les températures vont remonter dans les prochains jours, favorisant la croissance des maïs.
 - ❖ Les stades s'échelonnent entre levée et 3 feuilles pour les derniers semés (majoritairement du maïs semences) et entre 6 et 9 feuilles pour les premiers semés.
 - ❖ Vol de pyrales : en cours sur les secteurs précoces, vol attendu dans les prochains jours pour les autres secteurs.
 - ❖ Les limaces sont à surveiller pour les maïs peu développés mais les conditions chaudes ne seront pas favorables à leur activité.
 - ❖ Oiseaux - corvidés : à surveiller sur les derniers semis.

(voir note nationale [Abeilles & produits phytosanitaires - Synthèse réglementation 2022 \[2023\]](#))

- **La note oiseaux :**

Les suivis des 30 dernières années en France, montrent une chute des effectifs d'oiseaux spécialistes des milieux agricoles (ex : Alouettes, Perdrix, Pipits, ...), et une relative stabilité ou augmentation chez les espèces généralistes (ex : Pigeons, Corneilles, Pies.).

Pour autant, les systèmes agricoles peuvent accueillir une grande diversité et quantité d'oiseaux, qui contribuent à son bon fonctionnement, et à la santé des cultures.



- **Note abeilles :**

La diversité de ce que nous pouvons nommer abeilles, regroupe près de 20 000 espèces dans le monde, sociales (+20%) ou solitaires (+80%), généralistes ou spécialistes, à langue courte ou longue pour butiner des fleurs à formes singulières. Elles incluent les bourdons.

Leur importance dans la sécurité alimentaire mondiale est bien établie et des études concernant plusieurs cultures à des échelles locales font consensus : le rendement baisse lorsque l'abondance et la diversité des pollinisateurs diminuent.

Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.



- **Protection des pollinisateurs : REGLEMENTATION**

Depuis le 1er janvier 2022, les **conditions d'autorisation et d'utilisation** des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Ces conditions visent aussi bien les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides, ainsi que les adjuvants.

Plus d'informations [ICI](#)

- **Note Flore bord de champ :**

La flore herbacée sauvage des bords de champs est souvent peu considérée, sinon comme potentiel foyer d'adventices des cultures et perte de surface cultivée. Bien gérés, les bords de champs peuvent pourtant **limiter le développement d'adventices** et comporter de nombreux atouts agro-écologiques. Loin d'être marginal à l'échelle du paysage, un réseau de bords de champs herbacés bien formé, est aussi très important pour la biodiversité, la qualité de l'eau et le territoire.



Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.



Résistance aux fongicides sur céréales à paille

[Résistance aux fongicides sur céréales à paille - note commune 2024 | Ecophytopic](#)

[R4P – Réseau de Réflexion et de Recherches sur les Résistances aux Pesticides](#)

ANNEXE 1 : Note nationale

Note nationale [Abeilles & produits phytosanitaires - Synthèse réglementation 2022 \[2023\]](#)



Maïs

Stade et Etat des maïs :

Cette semaine, 43 parcelles ont fait l'objet d'observations (9 parcelles dans l'Ain, 18 dans la Drôme, 11 en Isère, 3 dans le Rhône, 1 dans la Loire et 1 en Ardèche).

- 2 parcelles sont en cours de levée
- 9 parcelles se situent entre le stade levée et 3 feuilles
- 6 parcelles atteignent 4 feuilles
- 3 parcelles sont au stade 5 feuilles
- 7 parcelles atteignent 6 feuilles
- 3 parcelles atteignent 7 feuilles
- 7 parcelles sont à 8 feuilles
- 4 parcelles arrivent à 9 feuilles.

Il est signalé une hétérogénéité de développement des pieds de maïs sur deux parcelles.

Stades du maïs	
Levée : émergence du coléoptile la date de la levée : lorsque 50 % des coléoptiles sont visibles	
4 feuilles – début de l'autonomie de la plante par rapport aux réserves de la graine, c'est le sevrage	

Oiseaux :

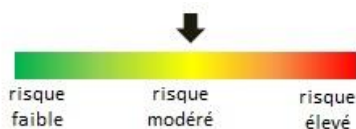
1 parcelle au stade levée-3 feuilles présentent des traces de présence d'oiseaux.

Les parcelles avec des maïs bien développés ne sont plus sujettes aux attaques.

Les derniers semis, qui seront plus tardifs que la majorité des parcelles, pourraient être particulièrement exposés.

Pensez à déclarer les attaques, auprès de votre Fédération départementale de la Chasse, de la Chambre d'agriculture ou de la FREDON. Ces informations permettent d'argumenter pour le classement nuisible des espèces.

Analyse de risque :



- Les semis superficiels sont plus fréquemment attaqués. Dans les situations particulièrement exposées, l'augmentation de la profondeur de semis peut permettre de réduire les dégâts.
- Les solutions d'effarouchement sont efficaces sur des durées restreintes et peuvent contribuer à réduire les dégâts à l'échelle d'une parcelle. Ces dispositifs ne doivent être utilisés qu'en cas d'attaque avérée car les oiseaux sont capables de s'adapter très rapidement à de nouvelles situations. Alternier et combiner les types de matériels améliore l'efficacité, ne pas hésiter à les déplacer tous les 2/3 jours.
- Eviter le semis décalé : Regrouper les dates de semis avec celles des parcelles voisines
- La lutte contre les corvidés est réglementée. La lutte collective qui combine les piégeages et les tirs est préférable.

Pyrales :

Sur les 26 pièges relevés,

- 7 n'ont relevé aucune capture
- 12 pièges avec 1 à 4 captures
- 3 pièges ont entre 6 et 7 papillons
- 2 parcelles dans la Drôme avec 16 et 21 captures
- 2 parcelles dans l'Ain avec 24 et 25 captures



Les premiers lâchers de trichogrammes ont été réalisés la semaine dernière sur les secteurs plaine de l'Ain, plaine de Lyon, vallée du Rhône et cette semaine pour la Bièvre et la Côtère. Il est conseillé de lâcher semaine prochaine pour la Dombes, les Terres Froides, le Val de Saône.

Pour lutter contre la 1^{ère} génération de pyrales, il est recommandé de continuer les lâchers de trichogrammes.

Lors du vol de 1^{ère} génération la pyrale va privilégier les maïs les plus avancés en stade pour déposer ses œufs. Les semis les plus précoces sont donc les plus à risque.

Analyse de risque :



Semaine	21	22
Pyrales nb papillons Phéromone		
Ain (01)		
SAINT-JEAN-SUR-VEYLE	1	25
BIRIEUX	0	1
VIRIAT	2	6
SAINT-JUST	1	4
PEROUGES	0	0
BOURG-SAINT-CHRISTOPHE		0
LOYETTES		24
VONNAS		3
VILLENEUVE		0
Drôme (26)		
CHABEUIL	0	16
EYMEUX 1	0	4
EYMEUX 2	1	6
GRANE		0
ALEX		1
ETOILE SUR RHONE	0	21
Rhône (69)		
PUSIGNAN	1	3
SIMANDRES		0
BEAUVALLON	0	
Isère (38)		
SATOLAS-ET-BONCE	0	1
BOURGOIN-JALLIEU	8	7
BEAUCROISSANT	1	0
ORNACIEUX-BALBINS	1	0
BEAUREPAIRE		3
LE BOUCHAGE		2
VIRIVILLE		2



« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent. » La liste des produits phytosanitaires de biocontrôle est consultable sur :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

Sésamies

Semaine	21	22
Sésamies nb papillons Phéromone		
Ain (01)		
SAINT-JEAN-SUR-VEYLE	0	0
BIRIEUX	0	4
VIRIAT		3
SAINT-JUST		3
BOURG-SAINT-CHRISTOPHE		4
VILLENEUVE		2
LOYETTES		0
VONNAS		0
PEROUGES	6	0
Drôme (26)		
CHABEUIL	8	17
EYMEUX 1	0	0
EYMEUX 2	0	0
GRANE		1
ALLEX		0
ETOILE SUR RHONE	4	5
Rhône (69)		
PUSIGNAN	2	11
SIMANDRES		
BEAUVALLON	0	
Isère (38)		
SATOLAS-ET-BONCE	0	1
BOURGOIN-JALLIEU	1	1
BEAUCROISSANT	0	0
LE BOUCHAGE		0
VIRIVILLE		0
BEAUREPAIRE		0
ORNACIEUX-BALBINS	0	2

Les captures de sésamies commencent dans l'Ain, l'Isère, le Rhône et la Drôme.



Analyse de risque :



- Des solutions préventives peuvent être mises en place après la récolte en broyant les résidus et les collets. Les températures négatives au sol détruisent les larves présentes dans les cannes de maïs et limitent ainsi l'extension de la sésamie.
- Les mesures prophylactiques réalisées à l'échelle du bassin de parcelles sont plus efficaces qu'une lutte individuelle.

Héliothis :

- Les premières captures sont signalées sur 2 parcelles, une dans l'Ain et une en Isère avec 8 captures chacune.

Limaces :

De nombreux dégâts de limaces (>20%) sont signalés sur 1 parcelle du réseau, 2 parcelles présentent quelques dégâts (<20%) , et des traces de leur présence sont observées sur 4 autres parcelles.

Le risque reste à surveiller sur les parcelles n'ayant pas encore atteint le stade 6 feuilles. Au delà de ce stade, les dégâts se limitent aux feuilles basses et sont généralement sans incidence pour la culture.

La présence de résidus en surface et les sols motteux sont des facteurs favorables. Les limaces font rarement disparaître les plantes de maïs cependant leurs dégâts affaiblissent et retardent le développement normal des plantes touchées.

Analyse de risque :



Taupins :

L'observation de traces de présence (1%) de taupins a été faite sur 9 parcelles.

Les attaques se répartissent par foyers ou taches dans les parcelles. Les plantes touchées présentent souvent un dessèchement de la feuille centrale, la 1ère et 2ème feuilles étant intactes. Quelquefois, on peut observer uniquement le blanchiment d'une partie du limbe d'un seul côté de la nervure centrale. On trouve alors au niveau du collet les symptômes d'une morsure superficielle occasionnée par une larve de taupin.

Analyse de risque :



La fertilisation starter favorise le développement racinaire et peut permettre une esquivé partielle en cas d'attaque faible – stratégie très vite limitée en cas d'attaque moyenne à forte.

Oscinies :

Des traces de présence d'oscinies a été observée sur 1 parcelle.

Leur présence est reconnaissable par des décolorations jaunes longitudinales. l'oscinie fait rarement des dégâts importants sur les cultures de maïs, sauf certaines années où la conjonction des facteurs climatiques favorables au parasite et défavorables au développement du maïs peut entamer sérieusement le potentiel des cultures.

A noter que le maïs est exposé au risque d'attaque entre les stades 1 feuille et 4 feuilles. Le maïs n'est plus sensible aux attaques dès qu'il a atteint le stade de 5 feuilles, car l'adulte est une petite mouche qui pond ses œufs dans les gaines des jeunes feuilles.



Source Arvalis

Analyse de risque :



Pucerons :

1 parcelle du réseau signale la présence de pucerons sitobion entre 1 à 10 individus. Le niveau de population étant faible, il n'y a pas de risque de nuisibilité. La nuisibilité des pucerons dépend du niveau de population présente.

Observer sa parcelle pour connaître les risques : Il est important de déterminer l'espèce et le nombre de pucerons présents par pieds afin de décider d'une intervention. Pour rappel, il existe trois espèces de pucerons différentes (voir tableau).

Analyse de risque :



ESPECE	DESCRIPTION	SEUILS DE NUISIBILITE EN FONCTION DU STADE En nombre de pucerons par plante
<i>Metopolophium dirhodum</i> 	Taille : environ 2 mm Couleur : vert amande pâle Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées. Ligne d'un vert plus foncé sur le dos.	- Avant 3-4 f. du maïs : 5 pucerons/plante - Entre 4 et 6 f. du maïs : 10 pucerons/plante - Entre 6 et 8 f. du maïs : 20 à 50 pucerons/plante - Après 8-10 f. du maïs : + 100 pucerons/plante Observez la face inférieure des feuilles
<i>Sitobion avenae</i> 	Taille : environ 2 mm Couleur : variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de <i>M.dirhodum</i> essentiellement par la couleur noire de ses cornicules .	Entre 3 et 10 feuilles du maïs : 500 pucerons/plante (avec de nombreux ailés) ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.
<i>Rhopalosiphum padi</i> 	Taille : inférieure à 2 mm Couleur : vert très foncé, presque noir. Forme globuleuse avec une zone rougeâtre foncée caractéristique à l'arrière de l'abdomen.	Arrivée possible dès 5-6 feuilles mais risque majeur de progression à la sortie des panicules. Quand quelques panicules sont touchées par les premiers pucerons, observer tous les jours les parcelles et l'évolution des populations de pucerons et d'auxiliaires.

Noctuelles :

Des traces de présence (1%) de vers gris (Noctuelles terricoles) ont été signalées sur 8 parcelles. L'évolution de ce ravageur pouvant être très rapide, le risque de nuisibilité est modéré.

Les larves ou vers gris, mesurent 45 mm au dernier stade larvaire. Sur chaque segment quatre points noirs sont disposés en trapèze. Le corps est gris et la tête brun jaunâtre. Il existe deux phases distinctes dans le développement des larves : les trois premiers stades larvaires décapent et perforent les feuilles alors que les stades quatre, cinq, et six sont terricoles. Les trous causés par les premiers stades larvaires sont principalement situés sur le bord du limbe, et quelquefois au centre de la feuille. Ils sont alors répartis de façon symétrique par rapport à la nervure centrale (feuilles encore enroulées au moment de l'attaque).



Analyse de risque :



Le risque est modéré car ce ravageur peut être nuisible avec une évolution très rapide.

Nématodes :

Quelques dégâts de nématodes sont signalés sur une parcelle du réseau.

Analyse de risque



Ambroisie :

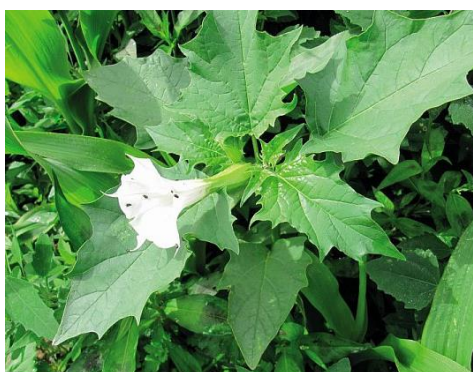
L'ambroisie à feuilles d'armoise est signalée dans 4 parcelles.

Pour plus d'informations sur l'ambroisie : [Note nationale ambroisie BSV](#)



Datura

La présence de datura n'est pas signalée pour le moment dans le réseau.



Concurrentiel mais surtout toxique, le datura est à proscrire des parcelles de maïs.

La plante contient en effet des alcaloïdes très toxiques pour l'homme comme pour l'animal : l'atropine et la scopolamine. Ces alcaloïdes agissent sur le système nerveux central. Ils entraînent des troubles cardiaques, de la sécrétion et des muscles lisses.

Des limites réglementaires existent. Pour l'alimentation humaine, la limite maximale est fixée à 1 µg/kg pour l'atropine comme pour la scopolamine. Pour l'alimentation animale, la limite réglementaire ne concerne pas la quantité en alcaloïdes mais en graines de datura ; elle est fixée à 15 µg/kg de céréales dans toutes les matières premières ou aliments pour animaux (Directive Européenne 2002/32). Ces seuils sont très faibles et sont généralement atteints avec la production d'une seule plante. Un pied de datura pour 25 m² peut par exemple suffire à provoquer une intoxication mortelle chez les bovins via le maïs ensilage.

Quelques repères :

- 1g de graines de Datura => 4443µg d'alcaloïdes tropaniques
- 1 graine pèse en moyenne 6.3mg
- Donc en moyenne 1 graine contient 28µg d'alcaloïdes tropaniques :
 - 21µg d'Atropine
 - 7 µg de Scopolamine

Seuil réglementaire maïs grain ≈ 1 graine de datura dans 2kg de maïs.

1 plante de datura contient ≈ 500 graines => peut contaminer 1 tonne de maïs

10 plantes de datura peuvent contaminer 1ha de maïs (rendement 10t/ha)

Par ailleurs, le datura exerce aussi une compétition importante pour la culture vis-à-vis de la lumière, l'eau et les éléments nutritifs, ce qui n'est pas sans impact sur le rendement.

L'objectif est donc de n'avoir aucun pied de datura dans toutes les parcelles de l'exploitation.

Des méthodes de lutte préventives

- Surtout ne pas laisser monter à graine les daturas pendant l'interculture.
- Arracher les daturas manuellement en cours de saison en prenant soin de sortir les plantes de la parcelle. Penser à porter des gants.
- Surveiller les bords des parcelles.
- Avant montée en graine du datura, broyer les passages d'enrouleurs.
- Commencer les récoltes sur les parcelles les moins infestées si possible.

Pour plus de précisions : [Fiche technique datura](#)

Rédaction : MONDAN Amandine

Pour en savoir plus : EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<https://ecophytopic.fr/>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Michel JOUX, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Perrine VAURE (CRA AURA perrine.vaure@aura.chambagri.fr, 06 76 24 46 48)

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des syndicats de producteurs et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Écophyto II +, piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec le soutien financier de l'Office français de la Biodiversité

